

Présentation

À la lumière des récentes révélations concernant les violences physiques et sexuelles perpétrées à **Notre-Dame-de-Bétharram**, il apparaît clairement que M. **François Bayrou**, actuel Premier ministre, était informé des faits dès 1998. Selon le témoignage du juge d'instruction **Christian Mirande**, M. **Bayrou** a été informé des accusations de viols sur mineurs impliquant le père **Carricart**, directeur de l'établissement. Ces faits ont été confirmés par le juge lui-même, qui a précisé que M. **Bayrou**, en sa qualité d'élus local et de parent d'élève, avait sollicité une rencontre non pas pour dénoncer les faits, mais parce qu'inquiet pour ses enfants.

M. **Bayrou** malgré sa position d'Élu de la République n'a rien fait pour dénoncer ces faits ou saisir la justice. Étant donné que sa femme enseignait le catéchisme dans cet établissement et que ses enfants y étaient scolarisés, il existe un risque évident de conflit d'intérêt, d'autant que selon la presse celle-ci avait été témoin de faits de violence.

Ces révélations soulèvent également des questions plus larges sur les cas de violence dans les établissements catholiques. Au cours des dernières années, de nombreux crimes sexuels ont été révélés au sein de l'**Église** et de certaines associations caritatives catholiques. Par quel miracle les établissements scolaires catholiques ne souffriraient pas des mêmes maux que leur Institution qui leur a confié une mission pastorale ? Il est urgent dans l'intérêt des enfants de s'assurer que de tels abus ne se reproduisent plus et que justice soit rendue aux victimes.